

LE MOT DU PRÉSIDENT

oo

Couleurs et nuances

C'est sous ce titre que notre ami Roger Vervisch a publié un article intéressant dans le bulletin de l'Amicale des Cheminots.

L'auteur y signale que les philatélistes sont souvent embarrassés lorsqu'il s'agit de déterminer la couleur d'un timbre, les termes utilisés n'ayant pas la même signification pour tout le monde. La perception des couleurs varie, en effet, d'un individu à l'autre. De plus, la terminologie est loin d'être bien établie et diffère selon les catalogues. Bien souvent, ce qui est outremer pour Yvert & Tellier devient bleu clair pour Michel ou simplement bleu pour Scott. D'où une confusion certaine. Prenons le magenta, couleur attribuée à certains timbres anciens. Qu'est-ce que le magenta ? Le petit Larousse est muet à son sujet. Pour en savoir plus, il faut consulter la grande encyclopédie qui écrit : "Cramoisi foncé" et donne un exemple puisé dans un texte d'Audiberti : "Un poudrolement ocre d'or et violet magenta". Nous ne sommes guère avancés. Nous le serons encore beaucoup moins après avoir cherché dans la même encyclopédie, la définition du cramoisi. L'on tombe ici en pleine contradiction. Il nous est dit tout d'abord : "Cramoisi ; rouge vif. Cousez avec de la soie cramoisie une piastre dans un coin de fichu (Mérimée)". Quelques lignes plus loin, le texte ajoute : "Couleur rouge foncé très vive que l'on donne aux étoffes". Alors ? Rouge vif ou rouge foncé ? Pour les imprimeurs, ce n'est ni un rouge vif, ni un rouge foncé. C'est un rouge assez intense additionné d'un peu de bleu, ce qui lui donne un ton violacé. C'est une couleur chaude et très belle, bien qu'elle doive son nom à des événements plutôt sinistres : la bataille de Magenta, où les Autrichiens laissèrent sur le terrain dix mille morts en uniformes blancs. Le sang qui tachait ces uniformes allait, pour la France devenir un symbole, celui de la victoire. Cette couleur qui évoque le sang qui sèche fut baptisée pour la circonstance "Magenta".

Outre le magenta, bien d'autres couleurs ont ainsi un nom d'origine lointaine. Il pourrait donc paraître souhaitable que les catalogues abandonnent ces appellations-là pour nous donner des définitions plus actuelles. Mais, en fait, cela

- 4 -  
ne résoudre aucun problème. C'est quoi exactement un rouge-brun, un bleu terne, un vert-jaune, un bistre pâle ? Et le fameux bleu de Prusse ? C'est certainement pas la même chose pour vous que pour votre voisin....

Si l'on en arrive aux nuances, l'imprécision confine à la déroute. Quand un timbre cesse-t-il d'être carmin pour devenir carmin clair ou carmin-rose ? Qui peut le dire avec toute la certitude souhaitable ? Tant que les éditeurs de catalogues ne se seront pas mis d'accord pour accepter un seul et même tableau des couleurs et des nuances, qu'ils n'auront pas adopté les mêmes termes - ou mieux encore un numéro renvoyant à la teinte du tableau - et tant que ce tableau ne sera pas à la disposition de tous les collectionneurs, nous resterons inévitablement dans le vague.

La conclusion est qu'il faut se montrer extrêmement circonspect avant de décréter une telle nuance est la variété rare et avant d'acquérir des variétés de l'espèce surtout si le prix demandé est établi en conséquence. Prenez la précaution, si la somme est importante, d'exiger un certificat de garantie avec photo. Vous éviterez ainsi des discussions lors de la revente éventuelle.